

L'écho de Sainte-Marie



JUILLET 2021

Madame, Monsieur,

Depuis mi-mai et le début du déconfinement, nous essayons tous de reprendre le cours de notre existence, de nos activités, tout en sachant qu'il y aura un avant et un après COVID-19.

Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons faire attention aux autres autant qu'à nous ; il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire.

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de cette pandémie ou qui le sont encore, ainsi que pour tous les acteurs économiques, artisans, commerçants, qui ont durement souffert.

L'action communale, durant ces confinements, ne s'est jamais arrêtée. Malgré la situation, nous nous efforçons d'être à vos côtés et de répondre à vos attentes légitimes avec l'aide de l'ensemble du personnel communal. Même si la majorité des délibérations sont votées à l'unanimité (voir comptes rendus sur le site internet), les débats ont bel et bien lieu en amont dans les commissions et lors des conseils.

Les conditions météorologiques du printemps ont impacté quelque peu l'entretien des espaces verts ; les agents techniques s'emploient à résoudre cette situation. Des fleurs sont venues agrémenter nos massifs pour embellir notre cadre de vie. Je remercie toutes les personnes qui se sont investies dans cette opération.

Je vous donne rendez-vous le 30 juillet prochain pour la première édition des « Mar-



chés du soir » organisés en partenariat avec PMA sur notre commune.

L'application « CITYALL » compte déjà une centaine d'abonnés. Ce moyen de communication est un outil simple, efficace et rapide qui nous permet de vous transmettre des informations pratiques et même quelquefois très importantes (coupure d'eau, d'électricité, alertes météo,...). Si ce n'est pas encore fait, abonnez-vous en téléchargeant l'application sur votre téléphone portable !

« L'écho de Sainte-Marie » est un autre outil de communication. Il paraissait une fois par an depuis trois décennies. Nous avons choisi une parution biannuelle et nous en avons modifié quelque peu son contenu. Vous y retrouverez les informations sur la vie de la commune : les travaux, les projets, les annonces sportives, culturelles, festives,...

Je remercie tous les acteurs qui ont œuvré à l'élaboration de ce bulletin. Je vous souhaite bonne lecture de ce nouvel « écho de Sainte-Marie ».

Bien à vous,

Le Maire
Gérald GROSCLAUDE

L'écho de Sainte-Marie

JUILLET 2021



4



8



9



12



16



19



20



22



22



24

L'écho de Sainte-Marie
Directeur de la publication : Gérald GROSCLAUDE
Rédaction : commission information
Réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
JUILLET 2021

- 2 **LE MOT DU MAIRE**
- 4 **FINANCES**
- Tout sur le budget communal
- 8 **TRAVAUX**
- Travaux de voirie en juillet
- L'utilité de la vidéoprotection
- Modernisation de l'éclairage
- 10 **FORÊT**
- L'aménagement de la forêt
- 11 **PARTENAIRES**
- Le SCoT Nord-Doubs
- 12 **SIVU DE LA CHAULIÈRE**
- Mutualisation des moyens
- L'équipement informatique
- Aménagement des cours de récréation
- 16 **VIE SCOLAIRE**
- Les activités des écoles
- Visite au périscolaire
- 17 **ENFANCE**
- Le Relais Petite enfance
- 18 **LA VIE DU VILLAGE**
- Opération propreté
- Les couleurs de l'été
- Décoration du village pour Pâques
- 20 **ENVIRONNEMENT**
- Tri et collecte des biodéchets
- Le chèque «vélo électrique»
- 22 **ASSOCIATIONS**
- Au Tennis-Club
- Travaux aux vestiaires de foot
- Belle journée au Moto-Club
- Le tableau des associations locales
- 24 **HISTOIRE**
- Les 150 ans de la guerre de 1870
- 24 **VIE ÉCONOMIQUE**
- SARL Straube
- Neurotrainer
- 25 **AGENDA**
- 26 **INFORMATIONS PRATIQUES**

Tout sur le budget communal

Vous trouverez dans ces pages tous les éléments chiffrés du budget primitif 2021, en fonctionnement et en investissement, de la commune, de la forêt et du lotissement de la Chaulière.

BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021 Proposition	Exercice 2020 Total réalisé	Exercice 2020 Budgetisé
011	Charges à caractère général	Eau - Electricité - Combustibles - Carburants - Fournitures: d'entretien, de petits équipements, de voirie, administratives - Fleurissement - Entretien: des bâtiments, voiries, matériel roulant - Assurances - Abonnements - Fêtes et cérémonies - repas, colis et goûter des aînés - Bulletin Municipal - Timbres - Téléphone - Taxes foncières -	110 800,00 €	74 458,65 €	120 626,00 €
012	Charges de personnel	Personnel titulaire et non titulaire : rémunérations, cotisation, médecine du travail - Cotisation CNAS- Remplacement personnel	149 562,00 €	129 230,64 €	149 355,00 €
014	Aténuation de produits	Reversement cotisation auto-entrepreneur	10 000,00 €	8 853,00 €	10 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	Indemnités élus- Aide social - Subventions -Participation dépenses d'invest. et fonct. collège de Bart - francas - Participation frais SIVU Chaulière et eau -secours en argent -	143 300,00 €	134 446,99 €	153 900,00 €
66	Charges financières	Intérêts d'emprunts -	12 198,00 €	12 197,88 €	12 198,00 €
67	Charges exceptionnelles	Bons d'achat concours des maisons fleuries - Annulation location salle des associations	1 750,00 €	308,00 €	1 620,00 €
042	Dotations aux amort.	Amortissements - Provisions créances douteuses	17 502,60 €	7 833,00 €	7 833,00 €
022	Dépenses imprévues		20 000,78 €		20 000,89 €
023	Virement à la section d'investissement		713 707,00 €		610 500,00 €
TOTAL DEPENSES			1 178 820,38 €	367 328,16 €	1 086 032,89 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021 Proposition	Exercice 2020 Total réalisé	Exercice 2020 Budgetisé
70	Produits des services	Concessions - Droits de chasse - Chauffage logement au-dessus mairie- redevance Télécom et EDF- participation frais SIVU -	20 945,00 €	22 372,67 €	21 645,00 €
73	Impôts et Taxes	4 taxes - Taxes sur les pylones élect. - droits de mutations - impôts sur les spectacles	334 625,00 €	334 394,42 €	331 628,00 €
74	Dotations et participations	Dotation globale de fonctionnement + dotations diverses -	65 127,00 €	67 898,82 €	79 435,00 €
75	Autres produits de gestion courante	Locations des salles, pressoir, distillerie, terrains - loyers logements - charges école -	46 000,00 €	32 640,13 €	27 000,00 €
76	Produits financiers	Clôture compte bancaire	1,00 €	0,10 €	1,00 €
013	Aténuation de charges	Remboursement Indemnités journalières - SOFCAP	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
77	Produits exceptionnels	Vaisselle cassée salle des Associations	1 000,00 €	94,19 €	2 000,00 €
002	Excédent antérieur reporté	Excédent du CA 2020	709 122,38 €		622 323,89 €
TOTAL RECETTES			1 178 820,38 €	457 400,33 €	1 086 032,89 €

Une pression fiscale stable

Concernant les taux d'imposition, compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, la commune percevra en compensation la part de taxe sur le foncier bâti du Département.

Cela n'aura pas d'incidence pour le contribuable et les élus ont décidé de maintenir les taux en vigueur l'an passé, soit 17,52 % pour le foncier bâti communal et 17,31 % pour le foncier non bâti.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021		Total
			CR	Proposition	
001	Solde d'excé. sec. inv.	Affectation résultat CA			3 285,68 €
020	Dépenses imprévues d'inv.			20 452,60 €	20 452,60 €
16	Remboursement d'emprunts	Remboursement capital + remboursement dépôt de garantie, cautions.		34 482,00 €	34 482,00 €
20	Immobilisations incorporelles	Connecteur Ad@t - Modification du PLU + annonce légale - Etudes urbanisation		96 128,00 €	96 128,00 €
21	Immobilisations corporelles	Achat de matériel : Véhicule communal - Vélo électrique et matériel - Porte-parapluies - Vidéoprojecteur - Nettoyeur haute pression - Aspirateur - Connecteur ADAT - Protection covid élections - Sono - Tables salle du préau - Fauteuil de bureau Bâtiments : Réfection vestiaires du stade - Salle des associations : accessibilité et réhabilitation, fenêtres, portes - Mairie : accessibilité, cage d'escalier des logements - Isolation des combles logement école - Vestiaires tennis - Isolation et chauffage locaux commerciaux Voirie : Réserve d'eau et équipement incendie - Aménagement des espaces verts salle des associations - Amélioration du carrefour ZAE - Entrée du village coté Présentevillers - Rénovation alimentation fontaine en forêt communal - Prémption rue de Lougres et travaux - Travaux rue des Moulins à Vent - Intégration foncière rue des Grands Moulins à Vent - Rétrocession places de parkings périscolaire - Électrification : économie d'énergie 2020 et 2021 - Cimetière : Réfection murs - suppression compteur d'eau -	12 373,00 €	602 350,00 €	614 723,00 €
TOTAL			12 373,00 €	753 412,60 €	769 071,28 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021		Total
			CR	Proposition	
001	Solde d'exécution sec. d'inv.	Affectation des résultats CA 2020		- €	- €
10	Dotations Fonds divers réserves	FCTVA, Taxe d'aménagement, Affectation des résultats compte 1068 dépôt de garantie		18 748,68 €	18 748,68 €
13	Subventions d'investissement	DETR ordinateurs Mairie - Fonds de concours PMA aire de jeux, vidéoprotection et accessibilité - SYDED économie d'énergie	12 385,00 €	4 542,00 €	16 927,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	Dépôt de garantie - Cautions -		2 070,00 €	2 070,00 €
021	Virt de la section de Fonct.			713 707,00 €	713 707,00 €
040	Opération d'ordre entre section	Amortissements		17 618,60 €	17 618,60 €
TOTAL			12 385,00 €	756 686,28 €	769 071,28 €

BUDGET PRIMITIF 2021 - FORÊT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021 Proposition	Exercice 2020 Total réalisé	Exercice 2020 Budgetisé
022	Dépenses imprévues		900,38 €		935,61 €
023	Virement à la section d'invest.		43 171,00 €		35 822,00 €
011	Charges à caractère général	Bûcheron-débardeur, fêtes et cérémonies (repas forestiers), cotisations communes forestières, frais de garderie des bois, fournitures de marquage.	17 660,00 €	17 455,23 €	25 148,00 €
65	Autre charge de gestion courante	Subvention au budget commune / Pertes irrécouvrables	20 000,00 €		
66	Charges financières	Escompte de bois, billet à ordre.	20,00 €		20,00 €
67	Charges exceptionnelles				
TOTAL			81 751,38 €	17 455,23 €	61 925,61 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021 Proposition	Exercice 2020 Total réalisé	Exercice 2020 Budgetisé
002	Excédent antérieur reporté	Excédent du CA 2020	35 921,38 €		39 315,22 €
70	Produits des services	Vente de grumes, bois d'affouage.	45 830,00 €	22 810,60 €	22 610,00 €
TOTAL RECETTES			81 751,38 €	22 810,60 €	61 925,22 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021		Total
			CR	Proposition	
001	Solde d'exécution d'invest. reporté	Déficit d'inv CA 2020		6 075,60 €	6 075,60 €
21	Travaux forestiers				44 856,00 €
2112		Travaux forestiers		35 000,00 €	
2117		Reste programme de travaux 2020 Programme de travaux 2021	2 674,00 €	7 182,00 €	
020	Dépenses imprévues			989,00 €	989,00 €
TOTAL			2 674,00 €	49 246,60 €	51 920,60 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021		Total
			CR	Proposition	
001	Excédent d'inv CA 2020				- €
021	Virement de la section de fonct.			43 171,00 €	43 171,00 €
1068	Affectation des résultats CA			8 749,60 €	8 749,60 €
TOTAL				51 920,60 €	51 920,60 €

BUDGET PRIMITIF 2021 - LOTISSEMENT LA CHAULIÈRE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021 Proposition	Exercice 2020 Total réalisé	Exercice 2020 Budgetisé
011	Achat et variations des stocks	Terrains à aménager / achat de matériel et d'équipement	7 700,00 €	65 387,11 €	93 000,00 €
66	Charges financières	Remboursement intérêts d'emprunt et service bancaire			
042	Opérations d'ordre transfert entre section	Annulation du stock initial	707 871,58 €	642 484,47 €	642 484,47 €
043	Opérations d'ordre intérieur de section	Intégration des intérêts d'emprunt dans le prix de revient			
65	Autres charges gestion	Reversement excédent BP annexe			
TOTAL			715 571,58 €	707 871,58 €	735 484,47 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

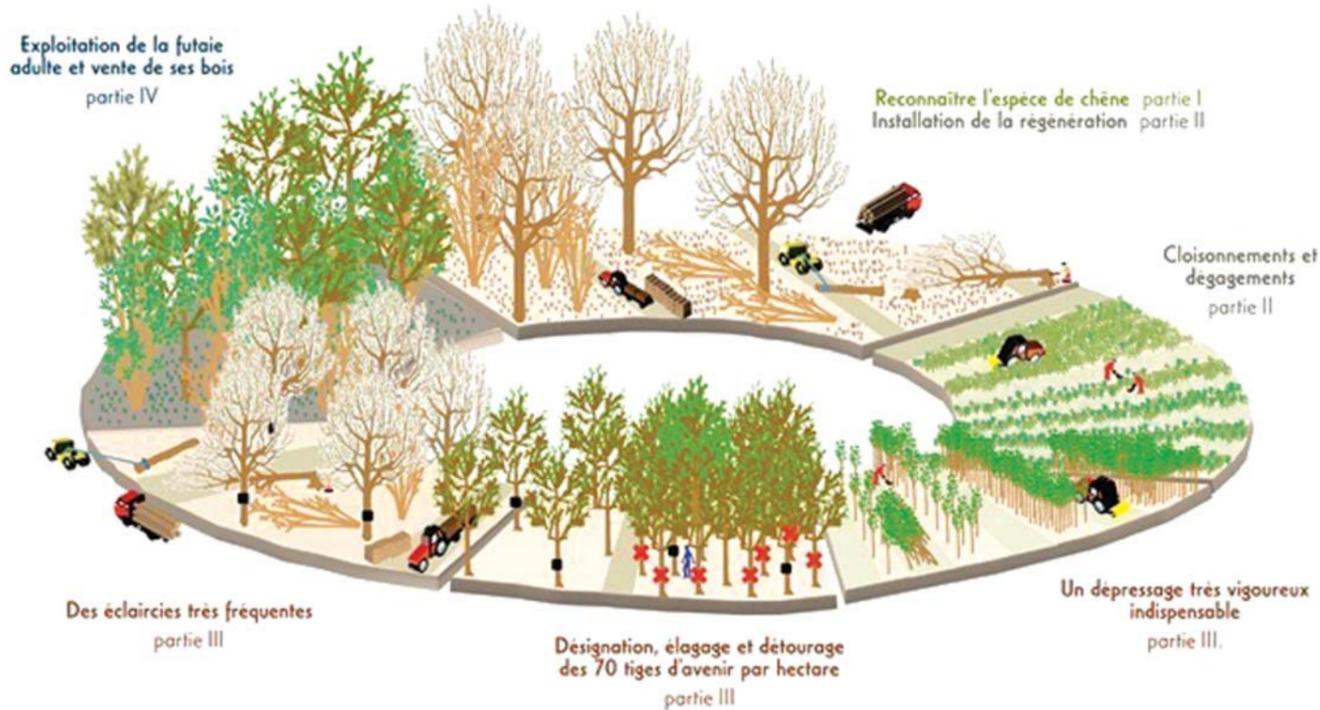
CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021 Proposition	Exercice 2020 Total réalisé	Exercice 2019 Budgetisé
002		Excédent CA 2020	573 907,44 €		572 123,62 €
043		Transfert de charges financières			
042	Opération d'ordre de transfert entre section	Variation stocks de terrain aménagé (intégration stock final)	715 571,58 €	707 871,58 €	735 484,47 €
70	Produit des services	Vente de terrain	116 962,00 €		134 760,00 €
77	Produit exceptionnel	Remboursement assurance		1 783,76 €	1 783,76 €
TOTAL			1 406 441,02 €	709 655,34 €	1 442 368,09 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021		Total
			CR	Proposition	
001		Déficit d'investissement CA 2020		707 871,58 €	707 871,58 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	Entrées en stock de terrains nus, des études, des travaux et des frais financiers		715 571,58 €	715 571,58 €
16	Remboursement d'emprunt	Remboursements d'emprunt			- €
TOTAL				1 423 443,16 €	1 423 443,16 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	Libellé	Notes et observations	Exercice 2021		Total
			CR	Proposition	
040	Opération d'ordre de transfert entre section	Annulation du stock initial n-1		707 871,58 €	707 871,58 €
16		Emprunt, participation du budget commune		715 571,58 €	715 571,58 €
TOTAL				1 423 443,16 €	1 423 443,16 €



Aménagement de la forêt

Notre plan d'aménagement de la forêt de Sainte-Marie (surface : 273,99 ha) était échu depuis 2019. Un nouveau plan d'aménagement pour les vingt prochaines années a été élaboré gratuitement par l'ONF, dans le respect du code forestier et en concertation avec le Conseil municipal. Ce projet tient compte de la situation sanitaire de notre forêt qui souffre des sécheresses consécutives depuis 2002. Ce document comprend :

- Un bilan du précédent plan d'aménagement (volume exploité, surfaces régénérées et recettes réalisées).
- Une analyse sur la situation actuelle de la forêt et de son environnement.
- La définition des objectifs assignés à cette forêt pour

les fonctions de production, écologique et sociale (accueil du public, cadre de vie et contrainte paysagère).

- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen et long terme :

- Exploitation
- Travaux sylvicoles (régénération, entretien et plantation en favorisant les essences résistantes au réchauffement climatique).
- Le choix des zones à régénérer a été imposé par l'état sanitaire, concernant principalement nos hêtres au Mont.
- Un bilan espéré sur le volume exploité et des futures recettes.



L'état sanitaire des épicéas en Fays (entre la route de Lougres et la route de Montenois), sérieusement atteints par les scolytes (petits insectes ravageurs mesurant entre 2 et 7mm), nous a obligés à couper les arbres de ce secteur pendant qu'ils étaient verts afin de bénéficier d'une bonne valeur marchande contrairement au bois sec. L'exploitation de ces épicéas était prévue au nouveau plan d'aménagement qui a donc été anticipé afin de réaliser une meilleure recette.

Le Conseil municipal et l'ONF ont la volonté d'assurer le renouvellement des peuplements (assurer la pérennité de la forêt) tout en conduisant à léguer aux générations futures une forêt en meilleur équilibre et plus apte à remplir ses fonctions économiques, sociales et écologiques.

Le SCoT Nord-Doubs

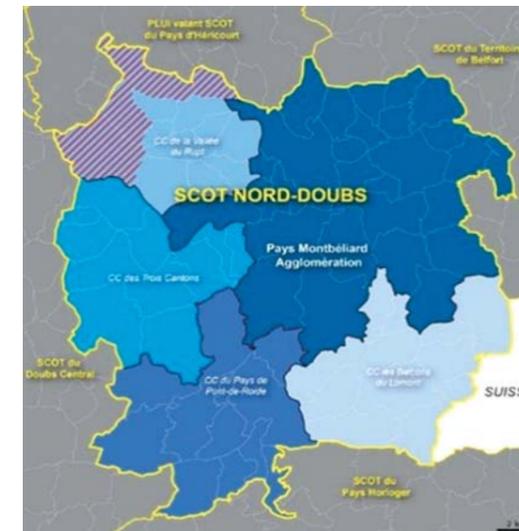
Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créé en décembre 2000 par la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU), qui modifie en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France).

Le périmètre du SCoT est à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles. Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique,...

L'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Nord-Doubs a été portée depuis le début de l'année 2014 par le syndicat mixte du SCoT Nord-Doubs. Depuis la Loi NOTRe, c'est PAYS de MONTBELIARD AGGLOMERATION qui poursuit ce travail sur le territoire de ses 72 communes.

Dans le cadre de la procédure d'approbation du SCoT Nord-Doubs, la Mairie de Sainte-Marie a été l'un des 10 sites retenus pour accueillir l'enquête d'utilité publique du 22 mars au 30 avril 2021. Durant cette période, les documents d'élaboration du SCoT ont été mis à disposition du public qui pouvait les consulter, rencontrer un commissaire-enquêteur ou faire un commentaire ou une contribution sur le projet.



Suite à cette enquête publique, une synthèse est en cours. Tous les documents relatifs à l'élaboration du SCoT Nord-Doubs sont consultables sur le site internet de PMA.

La Loi prévoit que le Schéma de cohérence territoriale pour le Nord-Doubs soit validé avant la fin d'année 2021.

Transfert des compétences du Syndicat mixte de l'eau de la vallée du Rupt



Suite à la dissolution des 2 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) faisant partie du Syndicat d'Eau de la Vallée du Rupt (qui regroupait 10 communes), Monsieur le Préfet du Doubs a pris un arrêté de retrait des compétences du syndicat au 31 décembre 2020

Depuis le 1^{er} janvier 2021, pour les 7 communes de PMA (dont Sainte-Marie), la gestion de l'eau a été confiée à Eau du Pays de Montbéliard (filiale de Veolia) ; le transfert des actifs et passifs devait se faire au plus tard le 30 Juin 2021.

Les principes proposés pour les transferts sont les suivants :

- **Biens immobiliers (actif) :** les ouvrages de pompage et traitement d'Issans, les 3 réservoirs hauts de Saint-Julien-lès-Montbéliard, le réservoir bas de Saint-Julien-lès-Montbéliard, le réservoir d'Allondans et feeders

(canalisation porteuse de gros diamètre), ainsi que les réseaux de distribution de son territoire seront transférés à PMA, jusqu'aux compteurs utilisés pour les ventes en gros à la Communauté de communes des 2 vallées vertes (CC2V) et Aibre.

A l'aval de ces compteurs, les ouvrages seront transférés :

- À la CC2V pour la distribution alimentant les communes d'Arcey et Désandans,
- À la commune d'Aibre pour les ouvrages alimentant son territoire.

- **Passif :** les deux seuls emprunts liés à la construction de la station de traitement d'Issans et du réservoir de Saint-Julien-lès-Montbéliard seront transférés à PMA. Les tableaux de transfert de l'actif et du passif seront préparés par les services, en accord avec la Trésorerie de Sainte-Suzanne.

Mutualisation des moyens

Les communes de Sainte-Marie, Echenans, Raynans, Saint-Julien, Semondans et Issans ont fait le choix de s'unir en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pour mutualiser les moyens au service de l'école et fournir un accueil scolaire et périscolaire de qualité à tous les enfants de ces 6 communes.



Le fonctionnement de ce RPI, basé sur la commune de Sainte-Marie, est géré par le **SIVU de la Chaulière** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) depuis mai 2013.

Le comité syndical est soumis, pour l'essentiel, aux mêmes règles que celles prévues pour les Conseils municipaux :

- Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de ses compétences et ceci en respectant les lois et règlements relatifs au contrôle administratif et financier des communes.

- Il vote le budget, le compte administratif, les délégations de gestion d'un service public et peut déléguer à son Président et à son bureau certains actes d'administration courante.

La composition du SIVU

Le SIVU est composé de **24 membres** (12 titulaires et 12 suppléants). Chaque commune est représentée par **2 titulaires** et **2 suppléants** issus de son Conseil municipal.

L'élection du Président et des Vice-Présidents a eu lieu le 18 juin 2020, sous la Présidence de Philippe Ringenbach, Président sortant du SIVU de la Chaulière.

Ont été élus :

Présidente : Mme Nathalie PETETIN (Commune de Sainte-Marie).

Premier Vice-Président : M. Jérôme NAPPEZ (Commune de Semondans).

Deuxième Vice-Présidente : Mme Claire EMONIN (Commune de Sainte-Marie).

Troisième Vice-Présidente : Mme Karine DUMOULIN-BESOMI (Commune d'Echenans).



Les missions du SIVU

Le SIVU possède son propre budget, ce qui lui permet :

- d'assurer la gestion du personnel (agents territoriaux),
- d'assurer l'entretien des deux bâtiments et des cours de récréation, la maintenance, le bon fonctionnement,
- de gérer le bon fonctionnement des transports scolaires (compétence assurée par PMA),
- d'assurer les activités périscolaires avec restauration scolaire (convention entre le SIVU et Léo Lagrange Centre Est),
- d'acheter les fournitures scolaires, le mobilier classe, le matériel de bureau, le matériel informatique, la téléphonie.

Le personnel du SIVU

- **Mathilde GIROD** : secrétaire (remplaçante d'Harmony GUYOT en disponibilité jusqu'en septembre 2023).
- **Aurélié POSEY** : ATSEM remplaçante jusqu'en juillet 2021 d'Elodie REVEL (qui a démissionné en avril 2021).
- **Nadège PRIER** : assistante scolaire + agent d'entretien.
- **Catherine MOUNIER** : agent d'entretien + accompagnatrice scolaire pour transport.
- **Armelle RICHI** : accompagnatrice scolaire pour transport.

Les effectifs

Cette année : 168 élèves pour 7 classes, répartis ainsi :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	15	12	25	22	29	23	20

► Pour contacter le SIVU

Permanence du secrétariat du SIVU, basé à la Mairie de Sainte-Marie, lundi, mardi et vendredi de 8h à 11h et le mercredi de 15h à 18h.

Secrétaire : **Mathilde GIROD**
Téléphone: **03.81.93.41.45**
Mail : **sivudelachauliere@orange.fr**



L'équipement informatique

Dans le cadre de la politique du développement du numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, le SIVU, qui a choisi d'équiper ses classes avec de nouveaux outils informatiques, a participé aux appels à projets émis par l'Etat sur 2 ans. Sa candidature a été retenue les 2 fois :

- **En juillet 2019**, le SIVU a signé avec l'Académie de Besançon une convention **ENIR « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité »**, permettant d'équiper 4 classes élémentaires de l'ancien bâtiment avec chacune 1 VPI (vidéoprojecteur interactif) et une classe mobile (composée de 12 tablettes). Le matériel a été installé pour la rentrée 2020.

- **En août 2020**, le SIVU a voulu poursuivre l'équipement numérique du nouveau Pôle Enfance en signant une nouvelle convention **LEN « Label**



L'un des quatre tableaux numériques mis en place.

écoles numériques 2020 ». Les 3 classes restantes seront, elles aussi, équipées d'un VPI et d'un IPAD. Il est prévu d'installer le matériel cet été pour être fonctionnel dès la rentrée 2021. Pour chaque projet, le SIVU a perçu une subvention de l'Etat qui couvre 50% des

dépenses engagées par la collectivité territoriale, avec une somme plafonnée à 7000 € avec un minima de 4000 €. Le coût global pour ces 2 projets s'élève à 25 138 € (soit 17 644 € en 2020 et 7494 € en 2021), soit un coût total de 14 391 € pour le SIVU.

Parallèlement à ces investissements, le SIVU a adhéré à l'ENT ECLAT-BFC « Espace Numérique de Travail pour les écoles, collèges, lycées, académie et territoires en Bourgogne-Franche-Comté ». Cet espace numérique de travail est accessible par internet par tous les partenaires grâce à des identifiants personnels. Il permet aux enseignants, à leurs élèves et aux parents de ces derniers de communiquer, de consulter et d'échanger des contenus. Ils peuvent également avoir accès à des services numériques qui leur sont destinés. Des personnels non enseignants peuvent également avoir accès à

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

POUR LES ÉCOLES



l'ENT (périscolaire, collectivité,...). Les enseignants de l'école ont pu bénéficier d'une formation, en septembre 2020, à l'usage de ce nouvel outil numérique, assurée par le personnel de l'éducation nationale. De par l'investissement en

équipement informatique pour l'école, l'ambition du SIVU est de soutenir, dans un monde qui évolue sans cesse, les initiatives innovantes de l'équipe pédagogique et éducative dans et autour de l'école pour la réussite scolaire de tous ses élèves.

Aménagement des cours de récréation

Depuis l'ouverture du nouveau bâtiment, la cour de récréation était aménagée de galets aux abords, afin de drainer l'eau de pluie.

Malheureusement, ces galets attirant trop « intensément » l'attention des enfants de maternelle lors des récréations, le SIVU a préféré retirer les galets pour les remplacer par une haie de petits arbustes. Les travaux ont été réalisés courant mars/avril par l'entreprise Berger-Chauvelot de Raynans.



Avant



Après

Afin d'équiper la cour de récréation, l'entreprise « Déco'graf25 » de Franois est venue pendant les vacances de printemps mettre de la couleur en traçant une piste routière, une marelle, un parcours de motricité, ainsi que des espaces de jeux divers. Quelle surprise au retour des vacances lorsque les enfants ont découvert leur nouvelle cour !

L'aménagement de la cour des grands, côté élémentaire, est également en projet, avec l'installation de buts multisports et traçage de terrains. Les devis sont en cours afin d'installer de façon sécurisée ces buts. Le SIVU espère que les travaux pourront être réalisés pendant les vacances de cet été.



Les écoliers ont découvert une cour complètement transformée au retour des vacances de printemps.

Ouverture d'une ULIS à la rentrée scolaire 2021

Une ULIS est une **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire**. Ce dispositif est prévu pour accueillir jusqu'à 12 élèves en situation de handicap dans le cadre de la loi pour « l'école inclusive ».

Les élèves sont inscrits dans une classe de leur niveau parmi les 7 classes de l'école pour participer à la vie collective, sociale et festive de l'école. Mais ces élèves, qui ont besoin d'un enseignement adapté, sont regroupés à certains moments dans le dispositif ULIS. Ce dispositif est animé par un coordonnateur ou enseignant affecté titulaire du CAPPEI (certificat d'aptitude aux pratiques de l'éducation inclusive).

L'école sera certainement amenée à accueillir des enfants d'autres communes avoisinantes n'ayant pas la chance d'avoir ce type de dispositif dans leur commune.

C'est pourquoi à la rentrée prochaine, l'école sera composée de 7 classes plus un dispositif ULIS.



Sortie vélo avec les CM1/CM2



Le mardi 1^{er} juin, la classe de CM1/CM2 de Mme Reviriot est partie faire une balade à vélo aux Étangs des Princes entre Saint-Julien et Raynans. Pour s'y rendre, les élèves ont emprunté la piste cyclable qui part près de l'école, accompagnés de 2 parents et d'un animateur du périscolaire. Les enfants avaient peint des galets qu'ils ont cachés autour des étangs et ils en ont trouvé d'autres. La sortie s'est bien passée, les enfants étaient ravis. Une autre sortie a eu lieu le 25 juin toute la journée.

Spectacle pour les maternelles et les CP

Le jeudi 11 mars 2021, les 2 classes de maternelle ainsi que la classe de CP ont assisté à un spectacle sur le thème du jardin. Les enfants ont pu découvrir l'évolution des plantes du jardin en fonction des quatre saisons. Les enfants ont adoré ce spectacle interactif. Dans le prolongement de ce spectacle, les enfants ont même réalisé des plantations en classe : de vrais petits jardiniers !



Visite au périscolaire

Depuis plusieurs années, les communes de Sainte-Marie, Raynans, Echenans, Semondans, Issans et Saint-Julien-les-Montbéliard ont mutualisé leurs énergies pour créer un accueil périscolaire. La gestion de ce périscolaire est confiée à Léo Lagrange Centre Est. Nous accueillons les enfants scolarisés dans l'école de Sainte-Marie (maternelle au CM2) sur les temps du matin (7h30 à 8h30), du midi (11h30 à 13h30) et du soir de 16h30 à 17h30 puis de 17h30 à 18h30. Depuis le mois de septembre 2015, et afin de répondre aux exigences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Léo Lagrange applique une tarification selon le coefficient familial.

La rentrée 2020-2021 en quelques chiffres : du 1^{er} septembre 2020 au 31 janvier 2021 : 161 inscrits au périscolaire (soit 96 garçons et 65 filles) représentant 117 familles.

Répartition par tranche d'âge :

3-5 ans : 21 enfants -

6-12 ans : 139 enfants - **13-18 ans :** 1 enfant

Les activités : tout au long de l'année, l'équipe d'animation périscolaire propose aux enfants des activités manuelles, sportives ou culturelles, mais aussi des jeux traditionnels comme « l'épervier » ou « la balle aux prisonniers » et un grand choix de jeux de société. Toute l'équipe d'animation se mobilise aux côtés des élus du SIVU pour continuer à faire grandir le périscolaire.

Pour contacter le Périscolaire :

Directrice : Mme Sylvie Asselin
Accueil Périscolaire Léo Lagrange
 3 chemin de la Chauillère
 25113 Sainte-Marie

Tél : 06.30.79.59.76

Mail : sylvie.asselin@leolagrange.org

Relais Petite enfance de Voujeaucourt

Tous les premiers mercredis de chaque mois, Mme Claire Petitjean, responsable du Relais Petite enfance de Voujeaucourt, organise une permanence à la salle du Préau de Sainte-Marie afin de rencontrer les familles et les assistantes maternelles. En effet, elle a pour missions :

- d'accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil (assistant maternel agréé, garde à domicile, multi-accueil) et de les guider dans leur rôle de parents employeurs (remplir les contrats, répondre aux questions sur les points de législation,...),
- d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leur recherche d'emploi,
- d'aider à orienter les



Claire Petitjean, responsable du Relais Petite enfance.

parents et les professionnels de la Petite enfance sur les bons interlocuteurs suivant leurs demandes.

- d'animer ce lieu où parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. A ces fins, le Relais met en place des temps d'animation et d'éveil au travers d'activités culturelles, musicales, plastiques ou motrices. L'accès à ce service est gratuit pour le public. En partenariat avec les associations locales, les autres structures de même nature implantées sur le territoire et impliquées dans le « collectif Petite enfance », le Relais tisse un réseau pour impulser une dynamique de coéducation de l'enfant.

Horaires de permanences du Relais

- à Voujeaucourt (Mairie) :

le mardi de 13h30 à 17h, le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 11h, le vendredi de 13h30 à 16h.

- à Bavans (Bâtiment La Ferme) :

le mardi de 9h à 11h.

- à Colombier-Fontaine (Mairie) :

le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h.

- à Sainte-Marie (salle du Préau - derrière la Mairie) :

le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h.

La prise de rendez-vous est possible en dehors de ces temps de permanence.

CONTACT

Responsable :

Claire PETITJEAN
 Mairie - Place Boudry
 25420 VOUJEAUCOURT

Tél : 06.31.13.22.61

Courriel :

rpe@voujeaucourt.fr

Cyclodanse avec les CE2/CM1



Suite au travail réalisé en classe autour du handicap, les élèves de la classe de CE2/CM1 ont accueilli Sandrine et Aurely pour une démonstration de cyclodanse. Ensuite, les élèves ont

pu essayer de danser en s'installant dans un fauteuil. A la suite de cette démonstration, un échange très riche a eu lieu en classe autour des questions préparées par les élèves. Ce fut un moment très enrichissant pour tous.



Les réalisations à l'occasion de la fête des mamans :



Opération propreté !



Samedi 15 mai a eu lieu le premier nettoyage de printemps organisé par la commune. La municipalité a fait appel à tous les bénévoles du village et des diverses associations via l'application CityAll, le site internet et les affichages habituels.

A 8h30, environ 40 bénévoles se retrouvaient devant la Mairie pour procéder à ce premier nettoyage de printemps. Des gants ainsi que des sacs poubelles étaient mis à disposition ; masques, gilets fluos et bonne humeur complétaient la panoplie du parfait « nettoyeur ».

Des groupes de deux ou trois personnes ont arpenté les rues du village ainsi que les routes d'accès et ont ramassé des débris en tous genres : mégots, canettes, papiers, masques, pot d'échappement de scooter et ...même une armoire. Au total, 2 bennes de 720 litres de déchets récoltés !

Les employés communaux, présents bénévolement à cette manifestation, étaient chargés de ramasser les sacs et les objets encombrants le long des routes. Les débris ont ensuite été triés et emmenés en déchetterie.

Une autre équipe composée par l'association « l'entraide communale » s'est occupée de nettoyer les fontaines.

La météo capricieuse de ce début de mois de mai a été relativement clémente ce samedi matin, cette opération s'est donc déroulée dans de bonnes conditions. En fin de matinée, les nombreux bénévoles ont pu se rafraîchir...dans le respect des gestes barrières. Tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine.



Les couleurs de l'été



C'est sous un beau soleil de printemps, après des jours et des jours de mauvais temps, que les membres de la commission fleurissement et d'autres bénévoles, élus ou non (14 personnes au total), se sont réunis le samedi 29 mai dans le respect des gestes barrières pour embellir les rues de notre village. De nombreuses variétés de fleurs ont été plantées sur toute la commune, dans les massifs, les auges en pierre, les fontaines, ainsi que les puits et les jardinières en bois.

Un grand merci à toutes ces bonnes volontés pour leur participation ainsi qu'aux personnes qui ont passé du temps aux côtés des employés communaux afin de préparer les différents massifs en désherbant et en faisant place nette pour accueillir toutes ces fleurs.

Un agréable moment passé ensemble dans la bonne humeur. Nous invitons d'ailleurs ceux qui le souhaitent à



venir rejoindre l'équipe pour l'édition 2022. Souhaitons un bel épanouissement à nos fleurs et qu'elles nous apportent couleurs et gaieté tout au long de cet été !

Décoration du village pour Pâques



Après une très jolie décoration du village pour « Octobre rose » l'an passé par l'association « Les rendez-vous du jeudi », le Conseil municipal s'est lancé pour la première fois dans la décoration du village pour Pâques ! Un joli lapin cherchant désespérément à déterrer sa carotte a trôné devant la Mairie, alors que d'autres décorations ont été

installées vers le réservoir des Fontaines, à l'entrée du village, côté Présentevillers. De belles créations qui motivent toute l'équipe à poursuivre l'aventure ! Affaire à suivre ...



Tri et collecte des biodéchets

QUE CONTIENNENT NOS POUBELLES ?

Objectif PMA : 150 kg / habitant / an - Ensemble, réduisons nos déchets
240 kg / habitant / an (données 2018)



agglo-montbeliard.fr



La réglementation européenne rend obligatoire, d'ici le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets. Pour ce faire, chaque ménage devra être équipé de solutions de tri spécifiques telles que le compostage ou la collecte séparée des biodéchets. Ces dispositifs doivent être portés par les collectivités compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets. Le défi est essentiel puisqu'on estime que plus de 40% de la poubelle est constituée de biodéchets ou de gaspillage alimentaire. Dans ce contexte, PMA (qui a la compétence «collecte et traitement des déchets») a décidé d'instaurer une dynamique plus générale afin d'atteindre des performances à hauteur de 150 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles, contre 240 actuellement, et ceci sans attendre le 31 décembre 2023. Dès juillet 2019, une expérimentation de collecte séparée des biodéchets a été mise en place sur 17 communes

de l'agglomération. 69 tonnes de biodéchets ont été ainsi détournées de l'incinération et méthanisées, soit une moyenne de 38 kg/habitant volontaire/an pour les communes disposant d'une tarification incitative, et 17 kg/habitant volontaire/an pour les autres communes tests. (soit environ 15% des foyers desservis). Les retours positifs de cette expérimentation ont poussé la collectivité à proposer le déploiement de cette collecte à l'ensemble des communes de moins de 1000 habitants en 2021, puis aux communes de moins de 6000 habitants en 2022, et enfin la généralisation en 2023. Un nouvel appel à projets, rédigé dans ce sens, a ainsi été déposé auprès de l'ADEME et de la Région. C'est pourquoi, courant juillet, un bac surmonté d'un abri bacs sera mis en place à côté des points Recyclage de notre commune. Les ordures qui seront concernées sont uniquement les déchets alimentaires,

sans aucun emballage : épluchures, restes de viandes (y compris les os ou carcasses), de poissons, de crustacés, de charcuteries, yaourts, et autres restes non liquides. Pour équiper les habitants et leur permettre d'effectuer cette sélection, un « bioseau » et un rouleau de sacs biodégradables leur seront remis. Les sacs devront être jetés, même non pleins, dans les bacs de collecte au minimum une fois par semaine afin d'éviter les odeurs et la décomposition du sac dans le « bioseau ».

Le matériel nécessaire (à savoir un bioseau et des sacs biodégradables) sera distribué aux foyers volontaires par la Mairie et un document d'information sera distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune.

Cette collecte de biodéchets est une belle opportunité pour aider les habitants de notre commune à réduire le volume de leur poubelle.

Le mémo environnement

Horaires déchetterie

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Désandans :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
- du 1^{er} avril au 31 octobre : 9h-12h et 13h30-18h
- du 1^{er} novembre au 31 mars : 9h-12h et 13h30-17h30.

Déjections canines



Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ramasser les déjections laissées sur la voie publique par leurs compagnons à quatre pattes. Il s'agit tout simplement d'une marque de respect envers les autres usagers susceptibles de marcher dedans, ce qui est peu agréable !

Brûlage interdit

Nous vous rappelons que le brûlage est interdit en milieu urbain, y compris pour les déchets verts (secs ou humides), même avec un incinérateur de jardin. Les déchets doivent être déposés à la déchetterie.



Nuisances sonores

L'utilisation d'engins bruyants n'est autorisée que dans les créneaux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Pour une entreprise, les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine entre 12h30 et 13h30 et 20h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés.



Le chèque «vélo électrique»

Depuis le 1^{er} mai, Pays de Montbéliard Agglomération a lancé le « chèque vélo », une aide financière de 100 € pour inciter les particuliers à acheter un vélo à assistance électrique. Ce dispositif, validé par le Conseil de Communauté le 11 mars, participe concrètement à l'action de l'Agglomération pour la protection de l'environnement et le développement durable de son territoire.

Le « chèque vélo » de 100 € est destiné aux habitants de l'Agglomération pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) homologués et achetés chez un professionnel également installé sur le territoire de PMA. Une seule aide par personne majeure et par foyer fiscal sera attribuée.

Le demandeur doit remplir un dossier en ligne sur le site internet <https://aidevelo.agglo-montbeliard.fr/> ou par courrier auprès du service Mobilité de Pays de Montbéliard Agglomération, accompagné des pièces justificatives et d'un « questionnaire de mobilité », destiné à recueillir des statistiques utiles pour améliorer les mobilités douces sur le territoire. A noter que l'Etat peut venir appuyer ce dispositif grâce à une aide financière complémentaire, dite « bonus écologique », destinée exclusivement aux foyers disposant d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €.

Renseignements : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

Enfin, le salarié qui effectue à vélo ses déplacements domicile-travail pourra, à la discrétion de son employeur, bénéficier d'une prise en charge par ce dernier des frais d'acquisition de son vélo, dans le cadre du « Forfait de mobilité durable » inscrit dans la loi d'orientation des mobilités (LOM).

Le chèque VÉLO DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

SUIVEZ-NOUS [agglo-montbeliard.fr](https://www.agglo-montbeliard.fr)

Pour en savoir plus

Le formulaire de demande est en ligne sur <https://aidevelo.agglo-montbeliard.fr/>
Direction Mobilité Infrastructures et Voirie
8 avenue des Alliés - 25200 MONTBÉLIARD
Tél. : 03.81.31.88.56
courriel : AideVelo@agglo-montbeliard.fr

ASSOCIATIONS

Au Tennis-Club

La crise sanitaire étant toujours d'actualité au Tennis-Club de la vallée du Rupt, l'année 2021 a hélas débuté comme 2020 s'est achevée... Vu le contexte, la Ligue a décidé d'annuler le championnat amateur d'hiver. Quant au championnat de printemps 2021, il sera peut-être reporté en septembre 2021. Le championnat d'hiver devrait reprendre en octobre 2021 avec une équipe dames et trois équipes hommes.

De nombreux projets prévus en 2021, comme le tennis à l'école, la création d'un cours de Fit tennis adulte ou encore le baby tennis, n'ont pas encore vu le jour, car la formation des instituteurs, ainsi que celle du formateur BPJEPS, n'a pas pu avoir lieu. Retenons quand même que, malgré le contexte, durant les vacances de Pâques, les cours (en commun avec le Tennis-Club de Bavans) ont pu se dérouler quatre jours par semaine. Au total, 41 enfants dont 26 licenciés au Tennis-Club de la vallée du Rupt ont pu s'adonner à leur sport.

Un tournoi de double (40 équipes engagées en 2020) vient de se terminer, il a eu lieu du 18 juin au 4 juillet.



Projets de travaux du local tennis :

La surface de la chaufferie attenante au local tennis est maintenant disponible, puisque depuis la création du nouveau Pôle Enfance, la chaudière de ce local n'est plus utilisée. Un réaménagement des locaux est à l'étude avec la création d'une cabine de douche, de vestiaires et de toilettes. Un espace de rangement du matériel est également prévu.

Un devis pour l'achat des matériaux est en cours. La Municipalité prendra en charge ces dépenses et les membres du Tennis-Club s'engagent à réaliser les travaux.

ASSOCIATIONS

Belle journée au Moto-Club

Le 12 juin, le Moto-Club a organisé une journée éducative et découverte du motocross pour les enfants de 6 à 15 ans, 39 pilotes en herbe étaient présents. Trois groupes ont été formés en fonction de l'âge, du niveau de pratique du sport mécanique et de la possession ou non d'une moto.

La journée a débuté par un réveil musculaire pour se mettre en jambes, avant les premiers tours du grand terrain pour les uns, du petit terrain et de la zone de départ pour les autres. Puis ce fut la pause de midi, bien méritée et appréciée.

L'après-midi, les jeunes pilotes ont multiplié les exercices, tous y ont trouvé leur compte, appréciant les conseils donnés par leurs éducateurs. Pour clôturer cette belle journée, tous les enfants ont reçu un trophée pour les féliciter, certains repartant avec un tee-shirt du Moto-Club. Tout le monde a bien profité de cette journée placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de la moto et l'opération sera renouvelée en 2022.



LISTE DES ASSOCIATIONS LOCALES

NOM ASSOCIATION	CONTACT	PLANNING ACTIVITÉ / MESSAGE
LE CERCLE DES PETITS PRINCES	Mme Vanessa MONGE 33 bis Grande Rue - SAINTE-MARIE 06.18.14.02.42	• Envie de vous investir pour vos enfants ? • N'hésitez pas à rejoindre une équipe ouverte, dynamique et conviviale !
ASSOCIATION DE CHASSE	M. Jean-Noël BOITEUX 2 rue de Montenois - SAINTE-MARIE Tél : 06.18.86.52.35	
ASSOCIATION SPORTIVE PRESENTVILLERS SAINTE-MARIE	M. Guy MONNIER 1 rue Derrière l'Eglise - SAINTE-MARIE Tél : 06.08.07.72.84	• L'ASPSM compte 5 équipes, nos jeunes pirates de l'école de foot (U7 et U9), nos U18 (la future relève) et nos deux équipes seniors. Le club recrute des enfants nés en 2011 et 2016 pour la saison prochaine.
CLUB THÉÂTRE	Mme Elisabeth PARROD 4 bis rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
COMITÉ DES FÊTES	M. Jean-Claude GEORGE 1 rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
ENTRAIDE COMMUNALE	M. Gérald GROSCLAUDE 12 ter rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
MOTO-CLUB	M. Claude ETHALON 39 Grande Rue - LAIRE Tél : 06.17.46.85.02	• Site internet : http://mc.sainte.marie.free.fr
SAINTE-MARIE PATCH	Mme Mireille BOLMONT 28 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.50.48	• Atelier couture : création de sacs en jeans, pochettes cadeaux,...
TENNIS CLUB DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Christian GUERITTOT 22 Grande Rue - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.15.79	• Cours enfants : samedi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 • Gym : lundi et jeudi de 20h à 21h
LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI	Mme Eloïse GROSCLAUDE 12 ter rue de Bavans - SAINTE-MARIE	• Le jeudi de 14h30 à 16h30 • Jeux de société/petites randonnées
LES RANDONNEURS DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Jean-Claude TYRODE 14 rue Jodry - BAVANS Tél : 06.82.24.26.41	
ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Michel SEPULCHRE Rue des Vergers - MONTENOIS Tél : 03.81.93.41.96	• Formation musicale en groupe • Cours individuels d'instruments • Ateliers d'ensembles instrumentaux
LES CAVALOTES	Mme Marine MAGNIN 10 rue de Lougres - SAINTE-MARIE	
TEAM MEUUH	M. Renaud PERIN 3 rue de la Rigole - SAINTE-MARIE	

Travaux aux vestiaires du foot

Le toit des vestiaires du foot était vétuste avec des tuiles en très mauvais état, ce qui a engendré des fuites à l'intérieur. L'isolation et le plafond se sont effondrés localement. Pour des questions de sécurité, il était temps de refaire des travaux de rénovation. En accord avec la Municipalité (l'ancien mandat), qui a financé les matériaux nécessaires, le chantier de réhabilitation des vestiaires a été lancé mi-2018 et



Avant... et après les travaux de rénovation réalisés à l'intérieur.

réalisé par les licenciés du club de foot de l'ASPSM. L'urgence était de mettre hors d'eau les locaux puis, en 2019/2020, des travaux ont été entrepris à l'intérieur du bâtiment.

Liste des travaux réalisés à l'extérieur : remplacement de la toiture dans son intégralité (tôles bac acier et zinguerie), réalisation des débords de toit, prolongement de la toiture devant l'entrée des vestiaires, réalisation d'une ouverture pour créer un vestiaire arbitre, peinture murale. **Liste des travaux réalisés à l'intérieur :** remplacement de l'isolation au plafond, mise en place d'une mouchette PVC blanche au plafond, changement des points lumineux, mise en place de carrelage au sol et sur les murs des douches, peinture murale. Il reste encore quelques finitions à réaliser.

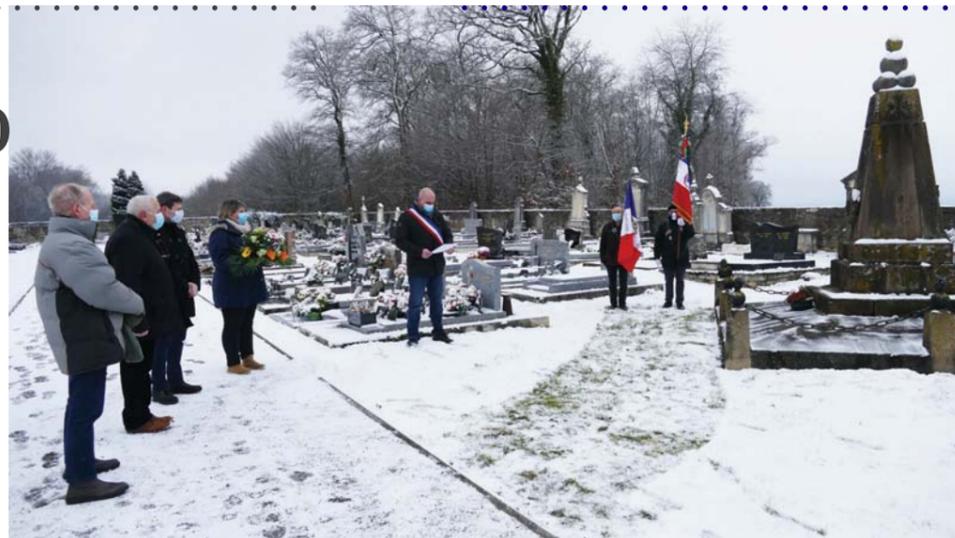
Les licenciés du club de foot sont ravis de leurs nouveaux vestiaires, plus accueillants pour eux et les équipes adverses. En espérant que leurs activités reprendront très vite !

Commémoration du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870

Le samedi 16 janvier 2021, en comité restreint, nous avons commémoré le 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870. Malgré les contraintes sanitaires liées à la pandémie, nous avons souhaité souligner cet événement. Le protocole imposait un nombre restreint de participants, c'est pourquoi seuls une délégation d'élus et du Souvenir Français, un représentant du personnel militaire ainsi que deux porte-drapeaux étaient

présents dans le respect des gestes barrières. Ce conflit a opposé la France à une coalition d'états allemands réunis sous le nom de Prusse. Son origine repose sur une montée importante du nationalisme de part et d'autre des frontières et sur un désaccord diplomatique. Cette guerre franco-prussienne est peu connue du public mais elle n'en constitue pas moins un élément majeur de la fin du XIX^{ème} siècle, dont les conséquences furent

importantes et multiples pour notre pays et l'Europe. En effet, la seconde guerre mondiale ne peut être comprise qu'à la lumière de la Grande Guerre qui, elle-même, est indissociable de la guerre de 1870. Aujourd'hui, notre nation est réconciliée avec l'état germanique ; les « deux ennemis héréditaires » du passé sont maintenant unis dans la paix. 75 ans de paix entre la France et l'Allemagne où de grands hommes d'états français et allemands se sont



Moment de recueillement au monument.

tendu la main et ont coopéré pour remplacer le rapport de force par la négociation et le compromis. De là est née l'Europe. Nous devons rendre

hommage à tous nos soldats blessés et tombés au front, ainsi qu'à toutes les victimes civiles de ces guerres. Mais il est également de notre devoir de conforter cette mémoire à nos plus jeunes.

VIE ÉCONOMIQUE

Entreprise STRAUBE

Depuis novembre 2020, l'entreprise STRAUBE est venue s'installer sur la zone artisanale de Sainte-Marie, au 1 bis rue de Désandans. La SARL STRAUBE a été créée en 1976 par M. Georges Straube sur la commune d'Arcey, puis sa gérance a été reprise par Arnaud Chavey depuis 2008. Depuis 40 années, l'entreprise STRAUBE réalise tous types de travaux de couverture et zinguerie (neuf et rénovation).

Les équipes, constituées de 24 professionnels qualifiés et formés aux techniques nouvelles, vous proposent leur savoir-faire. Elles interviennent généralement dans un rayon de 50 km autour de Sainte-Marie et particulièrement dans les secteurs de Montbéliard, Hérimoncourt, Héricourt, L'Isle sur le Doubs, Lure, Villersexel, Belfort.

Nous souhaitons la bienvenue à cette entreprise sur la commune de Sainte-Marie
SARL STRAUBE, 1 bis rue de Desandans à Sainte-Marie. Tél. : 03.81.93.41.58.



À la lueur des contes

Dans le cadre du projet «Du Conté sur Mesure», La Compagnie « À la lueur des Contes » et les communes de Issans, Saint-Julien et Sainte-Marie s'associent pour vous proposer plusieurs rendez-vous contés sur leur territoire, «Si les étangs m'étaient contés...».

Nous aurons la chance d'accueillir le **dimanche 11 juillet** à la Salle des associations de Sainte-Marie, la conteuse Emmanuelle Filippi-Hahn, avec un spectacle «Au bord de l'eau», faisant partie de cette programmation.

«Pêcheurs, princesses, grenouilles, poissons, pour plonger, nager, être amoureux et vivre heureux au bord de l'eau...».

Le spectacle sera suivi d'une dégustation d'eaux savoureuses !



Festival Eurocuivres



La commune de Sainte-Marie est heureuse d'accueillir cette année le festival Eurocuivres.

L'ensemble cuivres et percussion de la HEAR (Haute École des Arts du Rhin) de Strasbourg se produira le **jeudi 15 juillet** à 20h30, dans le temple de Sainte Marie.

L'ensemble est composé de 2 groupes :

- «Cbluz» : un duo de percussionnistes
- «Noctis Brass» : un quintette de cuivres

Concert tout public, entrée gratuite, sortie au chapeau. Venez nombreux !

Marché du soir

Les membres de l'ACCA (Association de Chasse) de Sainte-Marie, en partenariat avec PMA et la Commune de Sainte-Marie, seront heureux d'accueillir le **Marché du soir** pour la première fois sur notre commune ! Cette manifestation aura lieu le **vendredi 30 juillet 2021** à partir de 17h aux abords de la salle des Associations.

Les Marchés du soir ont pour but de faire connaître les producteurs locaux et de valoriser leurs produits. Une quinzaine d'exposants seront présents. Parallèlement aux autres stands, l'ACCA vous proposera de quoi vous restaurer autour d'un food truck (sandwichs - hamburgers - frites - churros) ainsi que d'une buvette.

Rendez-vous le 30 juillet à partir de 17 heures !



Neurotrainer

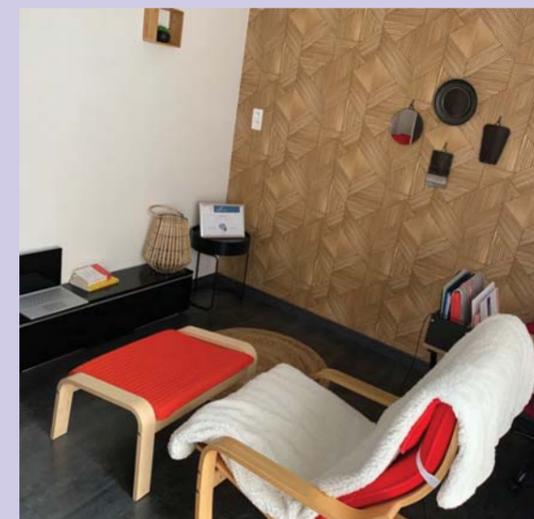
Un nouveau métier à Sainte-Marie !

Nouvellement installée sur notre commune, Sonia BERNAL exerce à son domicile un métier peu connu de tous : elle est neurotrainer, certifiée en Neurofeedback dynamique. Mais que fait-elle exactement ?

L'entraînement Neurofeedback dynamique™ permet d'optimiser les fonctions du cerveau, de gagner en confort au quotidien et de fonctionner au mieux de ses capacités. Cet entraînement non invasif, sans effet secondaire, est accessible à tout âge, dans un cadre relaxant.

Le Neurofeedback dynamique™ aide à gérer : le stress, les angoisses, le burn-out, la dépression, le manque de concentration, les insomnies, les migraines, les phobies, les addictions, les troubles DYS...

Le principe ? Des capteurs sont posés sur la tête et les oreilles sont reliées au logiciel NeurOptimal® analysant les signaux électriques émis par



le cerveau. Quand vous écoutez de la musique, dès que le système observe une instabilité dans ces fréquences, il opère des microcoupures du son. Ces microcoupures informent le système nerveux central de ce qu'il est en train de faire, l'invitant à s'autogérer.

Alors, détendez-vous et offrez à votre cerveau une expérience profonde de bien-être ! C'est maintenant possible à Sainte-Marie !

Neurotrainer, 12 rue d'Echenans à Sainte-Marie. Tél. : 06.14.50.67.55.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de Mairie

La pandémie de la COVID19 a nécessité une modification des conditions d'accueil du public. **L'accueil du public en Mairie se fait uniquement sur rendez-vous en semaine en contactant le secrétariat aux horaires suivants :**

- de 9h à 11h30 : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi,
- de 13h30 à 16h : le mardi et le jeudi.

Pour le samedi matin, la Mairie reste ouverte avec accueil du public de 8h30 à 11h30, uniquement les semaines paires.

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Tél. : 03.81.93.41.45

Mail : mairie.sainte-marie25@orange.fr



Comptes-rendus du Conseil en ligne

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

Nouveaux arrivants

Si vous êtes nouveau ou nouvelle résident(e) à Sainte-Marie, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie avec :

- votre carte nationale d'identité,
- votre livret de famille,
- un justificatif de domicile.

INFORMATIONS PRATIQUES

Où faire ses papiers d'identité ?



Depuis mars 2017, les demandes de CNI (cartes nationales d'identité) sont instruites selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Vous devez donc vous rendre dans les communes équipées dont les plus proches sont : **Montbéliard, l'Isle-sur-Doubs, Valentigney, Audincourt, Etupes, Grand-Charmont,...**

Pensez à les contacter au préalable afin de prendre rendez-vous et d'obtenir la liste des pièces à fournir.

Attention : Vous devez préparer une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr

Le transport à la demande



Le transport à la demande apporte une offre de transport dans des quartiers ou communes excentrés de l'agglomération ou en complément des dessertes de certaines lignes régulières. Le tad'Y est un service à la demande avec des points d'arrêt et des horaires définis à destination :

- des pôles d'échanges du réseau de lignes régulières : Acropole à Montbéliard, Place du Marché à Audincourt ou Les Bouleaux à Pont-de-Roide.
- des principaux équipements de l'agglomération : zone commerciale des Arletiers à Audincourt, zone commerciale de la Colombière de Bethoncourt, Marché de Fesches-le-Châtel,...

Sur un simple appel au **03.81.36.70.00**, tad'Y met à votre disposition un service personnalisé à bord de petits véhicules du lundi au samedi hors jours fériés. En fonction des services proposés, choisissez votre heure de départ au point d'arrêt qui vous convient.

Les personnes mineures souhaitant utiliser ce service doivent, au préalable, fournir une attestation de leurs parents ainsi qu'une photocopie de leur carte d'identité. **Réservations :** Sur un simple appel au **03.81.36.70.00** (appel non surtaxé), réservez votre trajet.

La réservation est possible jusqu'à 2 heures avant votre départ. Notez qu'il est possible de faire une réservation sur plusieurs jours.

Le jour J, un véhicule sera présent à l'arrêt de bus près de l'épicerie et à l'heure dite pour vous conduire au point de destination de votre service tad'Y. Ce service est ouvert à tous les titres de transport, pass voyages comme abonnements.

Consultez régulièrement le site Internet evolity.fr et tenez-vous informés des nouveautés et des horaires.

Points de vente, de conseil et d'accueil :

- **Montbéliard:** Gare SNCF - Place du Général de Gaulle, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.
- **Audincourt:** 2 rue Duvernoy (arrêt Briand), du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.

La plateforme Effilogis avec PMA

Vous avez un projet de rénovation de votre habitat ?

Avec sa plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE), Pays de Montbéliard Agglomération déploie localement un service dédié à la rénovation performante de votre habitat et ce quel que soit votre budget.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs publics de la rénovation énergétique, l'accès à un service public neutre et gratuit en matière de conseils et d'accompagnement personnalisé pour une rénovation BBC de qualité est ainsi renforcé.

Profitez ainsi d'un logement plus sain, plus confortable et plus économe... tout en bénéficiant de subventions plus importantes !

Des experts sont à votre service et peuvent étudier avec vous aides financières et conseils techniques.

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION PRÉSENTE

Sa plateforme territoriale de rénovation énergétique **EFFILOGIS MAISON INDIVIDUELLE AVEC PMA**

Privilégiez une rénovation BBC* pour un logement + CONFORTABLE + ÉCONOME et + SAIN

Accompagnement personnalisé et gratuit aux particuliers
Aides financières et conseils techniques

FAIRE avec effilogis
Des experts à votre service pour une rénovation de qualité
Contact et prise de rendez-vous
Tél. 03 81 31 87 10
effilogis@agglo-montbeliard.fr

Siège de Pays de Montbéliard Agglomération
8 avenue des Alliés 25 200 Montbéliard

effilogis.fr
En partenariat avec

EFFILOGIS
8, avenue des Alliés
25200 MONTBÉLIARD

Contact et prise de rendez-vous :
03.81.31.87.10

E-mail : effilogis@agglo-montbeliard.fr

État civil

NAISSANCES

- MOSCHENI – ROFFET Gabin, né le 11 février 2021 à TRÉVENANS
- GROSCLAUDE Lola, née le 19 mars 2021 à TRÉVENANS
- BROCAL Ambre, née le 7 avril 2021 à TRÉVENANS

NOUVEAUX ARRIVÉS

- LOPEZ Alexandre et HÉRARD Léa - 6 b rue de Lougres
- CHOLLET Mathieu et Amélie - 12 Grande Rue

DÉCÈS

- PARROD Erick, décédé le 15 janvier 2021
- BAINIER Georgette, décédée le 11 février 2021

PACS

BERTRAND Chloé et GÉRARD Téo, le 30 janvier 2021

Nota : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms des intéressés ou des familles qui ont autorisé leur publication.

Comment rester informés ?

Pour être informés de l'actualité de notre village, vous avez plusieurs solutions :

- les 12 panneaux d'affichage répartis sur la commune.

- le site de la Mairie : www.sainte-marie.fr

- l'application **CITYALL** (voir toutes les informations en dernière page de ce numéro).

- l'écho de Sainte-Marie



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone



Alertes notification



Actualités

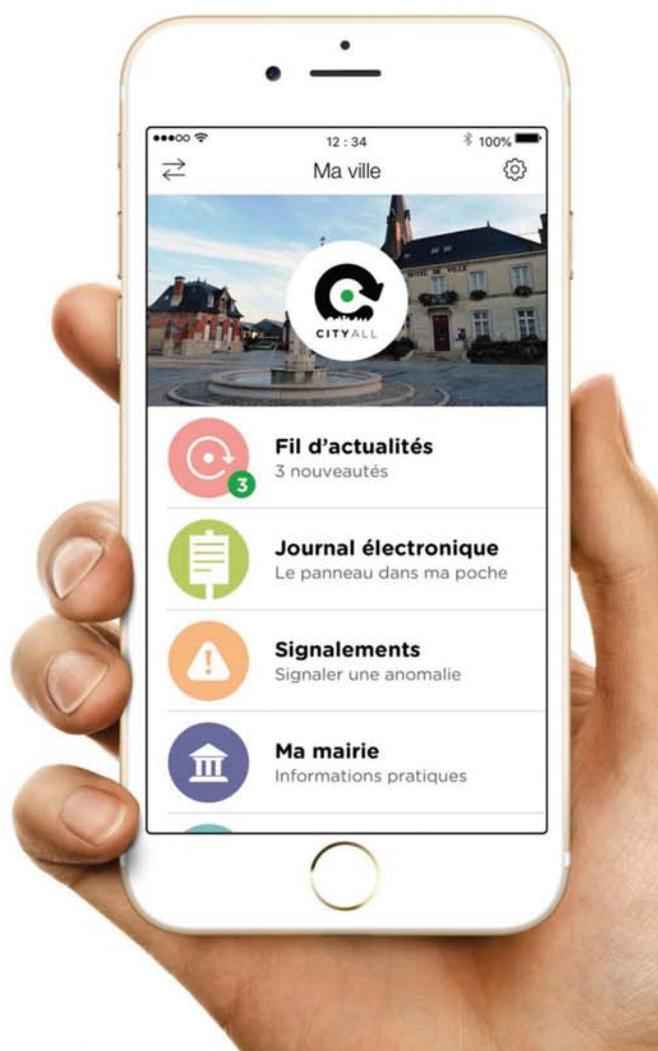


Événements



Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play